



École
nationale
des
chartes

DISCOURS DE JEAN-MICHEL LENIAUD PRONONCÉ LORS DU COURS INAUGURAL DE CHRISTOPHE GAUTHIER

Cher Christophe Gauthier, vous succédez à Elisabeth Parinet à une chaire qui avait été créée pour elle sous le titre « Histoire du livre et des médias aux XIX^e et XX^e siècles ». Vous avez voulu moderniser encore plus ce qui, en 2000, constituait déjà une petite révolution à l'École en ajoutant à cet intitulé le développement suivant : « Système de communication contemporaine, critique de l'image documentaire ». Gageons qu'avec vous, les élèves exploreront beaucoup plus nombreux des pistes que vous avez commencé de tracer avec la thèse sur le cinéma dans les belles années de l'Entre-deux guerres que vous avez soutenue à l'École en 1997 et que vous avez poursuivies jusqu'en 2007 avec votre thèse de doctorat soutenue à Paris 1 sous la direction de Pascal Ory, *Une composition française. La mémoire du cinéma en France des origines à la Seconde Guerre mondiale*.

Dans le même temps que vous entrepreniez de construire une œuvre scientifique qui doit compter aujourd'hui plus d'une trentaine de numéros, vous êtes entre autres spécialiste de Fantomas, vous avez poursuivi une carrière qui, en dix-sept ans, vous a conduit à la tête du département de l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France au terme de quelques étapes : à la Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales, au département des arts du spectacle de la Bibliothèque de France et à la Cinémathèque de Toulouse. Dans votre dernier poste, le département de l'audiovisuel, vous coordonniez une équipe de 125 personnes pour assurer la gestion d'une collection de plus de 150 000 documents. Vous possédez une véritable expérience de chef d'entreprise.

À partir de l'année 2000, vous vous êtes consacré parallèlement à une mission d'enseignement : à Paris 1, à l'IUP de Troyes, au département d'histoire et à l'École supérieure de d'audiovisuel de Toulouse-Le Mirail. Vous avez fait le choix, au cours de l'année 2014, de renoncer aux activités de conservateur, avec ce qu'elles comportent d'organisation matérielle, d'animation d'équipe et de prise de responsabilité, pour vous livrer exclusivement à cette fonction d'enseignement qui n'était jusqu'à présent pour vous qu'une sorte de flirt, à la recherche et à l'encadrement de travaux.

Je note deux thèmes parmi ceux qui ont occupé vos méditations jusqu'à présent. L'un et l'autre comptent parmi les spécialités heuristiques de l'École, « sources pour une histoire du cinéma français », l'autre « introduction à la notion de patrimoine cinématographique ». Ils m'ont rappelé quelques souvenirs personnels du temps que je travaillais moi-même au ministère de la culture : j'avais été chargé au milieu des années 1980 de superviser la procédure de classement parmi les monuments historiques des collections du musée Henri-Langlois. À l'époque, elles étaient encore au palais de Chaillot, de même que la cinémathèque. Noëlle Giret en avait établi l'inventaire. À cette occasion, j'avais pu expérimenter la diversité des artefacts qui composent le répertoire des sources du cinéma et aussi leur incroyable fragilité. J'avais de

*Membre du campus
Condorcet Paris-Aubervilliers
et de la ComUE
Paris Sciences et Lettres*

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
19, rue de la Sorbonne
F-75005 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@
enc.sorbonne.fr
www.enc-sorbonne.fr

même observé avec amusement la psychologie difficile de ceux qui gravitaient autour de ce musée, partagés, me semblait-il, entre le projet d'intérêt collectif et la recherche de l'auto-célébration. Je ne crois pas que la commission d'histoire du ministère de la culture ait tourné sa lunette de ce côté-là : ce moment d'histoire patrimoniale du cinéma le mériterait.

Vous-même avez été confronté directement et concrètement à ces questions lorsque vous vous êtes occupé à Toulouse de coordonner la politique de restauration des films et des affiches et de numériser une partie des collections. Vos fonctions à la Bibliothèque nationale de France, à la tête d'un département considérable, vous ont plongé davantage dans les pratiques de sauvegarde et de conservation et dans le milieu du marché patrimonial.

Cette double expérience qui est la vôtre : la recherche, mais aussi la pratique de la conservation à un très haut niveau, comme directeur de département à la Bibliothèque nationale de France, a conduit le conseil scientifique de l'École à vous élire parmi nous. Au sein d'une institution comme l'École qui est congénitalement ballottée entre la recherche fondamentale et la praxis de la conservation, vos compétences serviront aux élèves, non pas de modèles, car on se garde bien ici de façonner les clones de leurs professeurs, mais de signes de reconnaissance qui marqueront leur expérience et baliseront le chemin qu'ils se tracent eux-même en prévision de leur propre carrière.

En choisissant de vous accueillir, l'École a décidé de répondre au plus près aux exigences sans cesse renouvelées que suscite l'élargissement sans fin du patrimoine. L'État répond au phénomène en construisant les institutions nécessaires. L'École, de son côté, le fait en renouvelant son offre d'enseignement et de recherche, de façon à pourvoir à la formation des cadres de la conservation. Vingt années se profilent, devant vous, cher Christophe Gauthier, pour conduire à bien ce programme dans les domaines qui sont les vôtres.